

LES COMPETENCES DE LA COMMUNE

I- Généralité :

Compétences de la commune		Communautaires <ul style="list-style-type: none"> Hygiène publique, assainissement.
Générales	<ul style="list-style-type: none"> Programmation du développement Aménagement du territoire Budget communal Services communaux Police administrative Infrastructure socio-économique d'intérêt communal Environnement 	Transport et travaux publics <ul style="list-style-type: none"> Infrastructures routières et de communications communales Transport public
Spécifiques	Education <ul style="list-style-type: none"> Enseignement préscolaire Alphabétisation Premier cycle d'enseignement fondamental 	Hydraulique urbaine et rurale
	Santé <ul style="list-style-type: none"> Dispensaires Matériels Centres de santé 	Sport, arts et culture
Liste non limitative		

